



Bureau de l'inspecteur en chef des ascenseurs

Le Bureau de l'inspecteur en chef des ascenseurs offre de l'information et des services concernant l'examen des plans, les permis, les inspections et l'enregistrement des ascenseurs. Tous les travaux effectués sur des ascenseurs doivent être conformes aux exigences de [la Loi sur les normes techniques et la sécurité](#).

Coordonnées du Bureau de l'inspecteur en chef des ascenseurs

Numéros sans frais :

Affaires courantes : 1-844-975-5493

Urgences : 1-833-966-2280

Adresse postale :

Services de sécurité, ministère des Services communautaires et gouvernementaux

Gouvernement du Nunavut

C. P. 1000, succursale 610

Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Courriel :

Les demandes de renseignements peuvent être envoyées à elevatorsafety@gov.nu.ca.
